Délibération n°
20192711-0100

AR Prefecture
005-200034502-20191127-20192711O100-DE
Reçu le 28/11/2019
Publié le 28/11/2019

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)

Commune de Saint-Bonnet en Champsaur

« Nihil nisi a numine »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt-sept du mois de novembre à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 22 novembre 2019 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 14
Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD Mme Emmanuelle PELLEGRIN, M. Dominique GOURY, M. Paul DAVIN, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Philippe GONDRE, Mme Nathalie LAJKO, Mme Martine MARC, Mme Florence MILLON, M. Pierre-Yves MOTTE, Mme Marion PELLEGRIN, M. Carmine ROGAZZO.

Etaient absents : 5
M. Benoît GOSSELIN, Mme Emilie DROUHOT, M. Jean-Yves GARNIER, Mme Marie-Anne MANAUD, M. Christian PARPILLON.

Etaient absents et représentés : 2
M. Benoît GOSSELIN ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK, M. Jean-Yves GARNIER ayant donné pouvoir à M. Dominique GOURY.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

ATTRIBUTION DU LOT N°1 (VRD) , 1 bis (ENROBE) et 11 (ELECTRICITE) DANS LE CADRE DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GARAGE TECHNIQUE MUNICIPAL

Monsieur Le Maire :

Rappelle qu'une procédure de mise en concurrence a été lancée le 9 juillet 2019 pour les 12 lots relatifs à la construction du garage technique municipal.

Précise que la commission d'appel d'offre (CAO) s'est réunie de nouveau le 28 août 2019 afin de retenir les candidats pour chacun des lots à la vue du rapport d'analyse des offres. La commission avait décidé de procéder à une réunion de négociation avec les candidats des lots n°1 (VRD, enrobé) et 11 (électricité) afin d'une part de faire valider les capacités à démarrer les travaux selon le planning prévisionnel et d'autres part de solliciter la meilleure offre financière. A l'issue de cette négociation et à la lecture du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offre (CAO), en date du 10 septembre 2019, avait décidé de mettre un terme à la procédure d'appel d'offre pour raisons d'intérêts général pour les deux lots précités.

Précise qu'une nouvelle procédure a été lancée en date du 24 octobre 2019 pour les lots 1 (VRD), 1 Bis (Enrobé) et 11 (Electricité). Plusieurs offres ont été reçues et considérées comme recevables.

n°	Libellé	Candidats ayants remis une offre	Montants HT
1	VRD - Hors enrobé	EYMARD	112 989
		FESTA	111 031
		EYRAUD	131 134
		JMTP	101 294
1 bis	VRD - Enrobé	LA ROUTIERE DU MIDI	30 639
		COLAS	36 753

Délibération n°
20192711-0100

AR Prefecture

005-200034502-20191127-201927110100-DE
Reçu le 28/11/2019
Publié le 28/11/2019

11	Electricité courants faibles	EYRAUD	38 839
		IDEO SAS	73 742
		RAMBAUD ELECTRICITE	56 741
		SCARA ET CIE	57 912
		SAS REYNOUARD-DISDIER	79 492
		MD ELECTRICITE	54 650

Précise que la commission d'appel d'offre (CAO) s'est réunie de nouveau le 22 novembre 2019 afin de retenir les candidats pour chacun des lots à la vue du rapport d'analyse des offres.

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal décident de :

- **Approuver** le choix de la commission d'appel d'offres du 22 novembre 2019 ;
- **Retenir** les entreprises ayant formulé les offres économiquement la plus avantageuses telles que :

n°	Libellé	Candidats retenus	Montants € HT
1	VRD	JMTP	101 293,70
1 Bis	Enrobé	LA ROUTIERE DU MIDI	30 639,25
11	Electricité	MD ELECTRICITE	54 649,66

Membres en exercice :	19	Pour :	16
Membres présents :	14	Abstention :	0
Membres représentés :	2	Contre :	0

Transmis en Préfecture le : 28 NOV. 2019
Affiché ou publié le : 28 NOV. 2019

Ainsi fait et délibéré le 27 novembre 2019

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent D'HUMARK

MAIRIE DE SAINT-TROPHIME-EN-CHAMPSAUR (Hautes-Alpes)